

En 2020, Oikocredit Belgique a connu une croissance continue de ses actionnaires et de son capital. Alors que 140 nouveaux coopérateurs ont rejoint notre organisation, le capital social a augmenté pour atteindre plus de 19,7 millions d'euros. En termes de marketing, l'accent a été mis sur le recrutement d'investisseurs institutionnels. Bien que le Coronavirus ait empêché cette campagne de se développer pleinement, nous avons constaté une forte augmentation de la croissance du capital institutionnel.

En outre, il n'y a pas eu de foires avec des stands ni de contacts personnels avec les actionnaires. En guise d'alternative, les actionnaires ont été invités à divers webinaires. Au cours de la période de fin d'année, nous avons pu accueillir de nombreux nouveaux actionnaires qui ont reçu une ou plusieurs actions en cadeau de la part de nos actionnaires existants.

Sur le plan des RH, une évolution positive en 2020 a été l'intégration complète de l'assistant administratif et le recrutement d'un membre du personnel pour soutenir la promotion d'Oikocredit.

Sur le plan administratif, Marion Cahen a été accueillie en tant que nouveau membre du conseil d'administration.

Enfin, sur le plan international, l'année 2020 a été marquée par les conséquences de la crise du Corona, avec un portefeuille d'investissements réduit et un résultat financier négatif à la clé.

1. Aperçu des développements et des résultats d'Oikocredit-BE sces

Développements chez Oikocredit Belgique

Début 2020, le monde a été secoué par le Coronavirus. Oikocredit Belgique a également pris ses responsabilités en permettant à son personnel de travailler à domicile. Depuis lors, les réunions du conseil d'administration se déroulent essentiellement sous forme numérique. Début 2020, nous étions présents à la foire des volontaires de Gand, mais tous les autres événements prévus ont été reportés ou annulés les uns après les autres.

Les réunions en présentiel n'étant plus possibles, nos plans de marketing visant à attirer les investisseurs institutionnels se sont pratiquement arrêtés au second semestre 2020. Au cours du premier semestre, nous avons déjà effectué quelques visites aux intéressés, visites qui avaient été reçues très positivement et avaient débouché sur plusieurs nouveaux investissements. Notre campagne de marketing a donc démarré de manière prometteuse et sera poursuivie dès que la situation le permettra.

Le contact physique et personnel avec les actionnaires ayant également été perdu, nous avons organisé un webinaire en néerlandais à la suite de l'assemblée générale extraordinaire. Au cours du webinaire, les participants ont découvert la contribution d'Oikocredit à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous avons parlé aux participants de la durabilité et de l'impact que les économies peuvent avoir. Oikocredit

International a également organisé plusieurs webinaires en 2020 auxquels nous avons invité nos actionnaires.

En raison de la situation particulière dans laquelle le monde se trouve actuellement, nos bulletins d'information et nos courriels étaient principalement un appel à la solidarité. Le fait que beaucoup de nos actionnaires soient restés avec Oikocredit et aient augmenté leur investissement, montre leur engagement. En décembre, plusieurs actionnaires ont accepté l'offre de donner des actions à leur famille ou à leurs amis comme cadeau pour la Saint-Nicolas, la Noël ou la Nouvelle Année.

Tout cela s'est traduit par une nouvelle augmentation du nombre de coopérateurs (+7 %) ainsi que par une forte augmentation de plus de 18 % du capital.

Depuis la fin de l'année 2019, 2 personnes travaillent chez Oikocredit-be sces.

De janvier à juin, une stagiaire à temps plein nous a rejoint, et a été employée chez Oikocredit-be vzw à raison de 3/5 à partir de septembre. Cela signifie un renforcement important du potentiel de promotion de l'organisation.

D'autre part, en raison de la crise du Corona, le recours aux volontaires a été presque totalement supprimé.

En outre, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue en automne au cours de laquelle les statuts et le règlement d'ordre intérieur ont été modifiés. Ce changement était nécessaire pour deux raisons : d'une part, pour mettre les statuts en conformité avec le nouveau droit des sociétés, et d'autre part, pour permettre une harmonisation maximale avec les procédures existantes et nouvelles d'Oikocredit International. Les changements les plus importants concernent les droits de vote - une voix par actionnaire au lieu d'une voix par action - et le fait que le retrait de capital peut se faire tout au long de l'année, et non plus seulement au cours du premier semestre.

Le conseil d'administration a été renforcé par la nomination de Marion Cahen en tant qu'administratrice.

Développements chez Oikocredit International

La pandémie du Corona a posé des défis sans précédent à Oikocredit International et à nos partenaires du Sud. Heureusement, nous avons pu compter sur la fidélité de nos actionnaires et la résilience de notre personnel et de nos partenaires. Malgré les importants défis financiers, nous avons pu apporter un soutien concret à nos partenaires pendant la crise de l'année écoulée en restant plus que jamais fidèles à notre mission sociale. Mais bien sûr, la crise a également eu un impact négatif sur nos résultats financiers.

En 2020, nous avons travaillé avec 563 organisations partenaires. L'année dernière, l'accent a été mis principalement sur le soutien dont ils avaient besoin pour survivre à la crise du Corona. À cette fin, nous avons intensifié notre communication avec les partenaires. Grâce à des réunions hebdomadaires ou bimensuelles nous avons pu nous faire une idée précise de leurs besoins et de leurs problèmes, et en conséquence nous avons pu adapter notre aide, entre autre, par un soutien financier d'un fonds de solidarité créé spécialement à cet effet.

Nous avons également accordé un sursis de remboursement à un certain nombre de partenaires afin de leur donner le répit nécessaire pour traverser la crise sans trop de difficultés. En même temps, il a été décidé de ne pas approuver de nouveaux dossiers de partenaires tant que la situation reste très incertaine. Ce n'est qu'en septembre 2020 que quelques nouveaux dossiers ont été prudemment relancés, et à la fin de l'année, la plupart de nos partenaires avaient repris leurs activités.

Cela a conduit à une réduction significative du volume de nos investissements. La perte de valeur de la plupart des devises par rapport à l'euro a encore accentué ce phénomène et le portefeuille était en baisse de 20 % à la fin de 2020 par rapport à la fin de 2019. L'association maintient un portefeuille d'investissements important et 33% de ses actifs sont temporairement investis avec prudence, plus que la norme interne de 15%, et plus que les 19,6% à la fin de 2019.

Par conséquent, Oikocredit a clôturé l'année 2020 avec une perte de 22,2 M€, contre un résultat positif de 14,3 M€ en 2019. Ce résultat est conforme aux perspectives communiquées précédemment aux membres. Son impact est partiellement amorti par le fait que l'assemblée générale de juin 2020 a décidé, par prudence, d'ajouter 11 M€ du résultat 2019 aux réserves générales au lieu de le distribuer sous forme de dividende. Sur base des résultats de cette année, Oikocredit International proposera à son assemblée générale annuelle de ne pas verser de dividende cette année non plus. Cependant, malgré la perte enregistrée en 2020, les réserves d'Oikocredit International restent à un niveau sain (une réserve de 10,50 € par action contre 14,41 € à la fin de l'année).

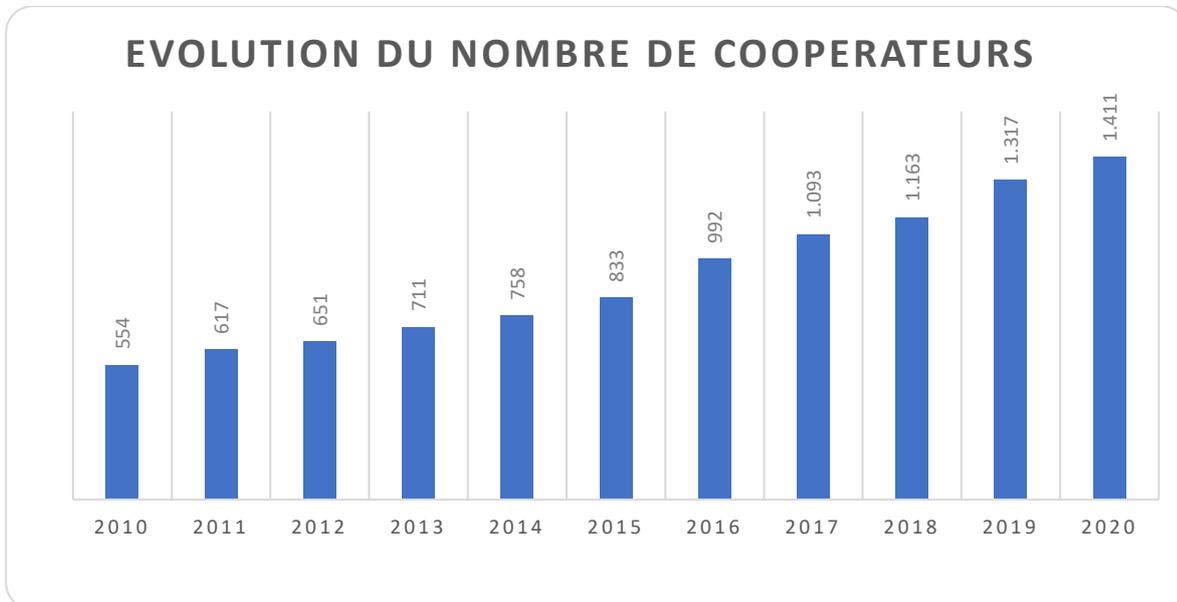
Oikocredit a constitué des provisions prudentes pour les pertes sur ses prêts, et en partie grâce à des provisions de 15,2 M€ pour des pertes potentielles sur des prêts à paiements différés, le total des provisions sur les prêts a augmenté pour atteindre 12,6 % du portefeuille. Pour le portefeuille d'actions également les provisions ont été maintenues à un niveau élevé. Certaines sorties prévues de ces investissements ont été reportées en raison de la crise.

Oikocredit restant fidèle à sa politique d'octroi de nombreux prêts en monnaie locale, les coûts liés aux différences de taux de change et aux couvertures restent à un niveau élevé. Ils s'élèvent globalement à 36,1 M €, comparables aux 35,6 M € de 2019.

Pour des informations plus détaillées sur les développements et les résultats d'Oikocredit International, nous vous renvoyons au rapport annuel complet d'Oikocredit International disponible sur notre site web.

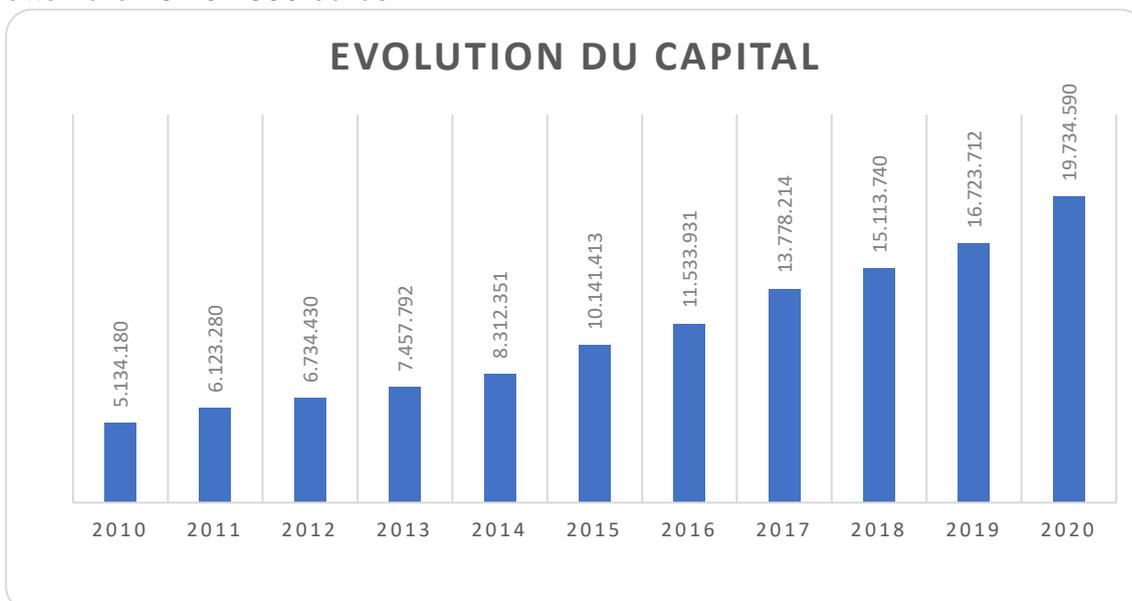
Saine croissance en Belgique

Malgré la crise du Corona, Oikocredit-be sces a vu sa croissance continuer en 2020. Le nombre total d'actionnaires est passé à 1 411. 140 Nouveaux actionnaires ont rejoint la coopérative, tandis que 46 actionnaires l'ont quittée.



Bilan

Oikocredit-be sces a également obtenu des résultats sains au niveau de son bilan. Des nouvelles actions ont été souscrites pour 3 397 185 euros, tandis que des actions ont été retirées pour 386 307 euros. En conséquence, le capital souscrit a augmenté de 18% pour atteindre 19.734.590 euros.



Comme le nouveau capital est entièrement réinvesti dans des actions d'Oikocredit EDCS U.A., ces investissements ont également augmenté de 12,67 % pour atteindre 19,14 millions d'euros.

Oikocredit-be sces			
bilan	2020	2019	2018
Actions Oikocredit EDCS U.A. <i>croissance</i>	19 140 053	16 911 289 10,09%	15 361 289 8,90%
Actions F'in Common	500	500	500
Actions NewB ECV	2 000	2 000	2 000
Actions Energy Kiosks	0	2 000	2 000
Impôts à récupérer	0	0	2 975
Compte-courant Oikocredit asbl	0	2 251	1 968
Revenus à recevoir	80 168		250
Charges à reporter	904	898	569
Liquidités *	914 520	264 911	162 144
TOTAL ACTIF	20 138 145	17 183 848	15 533 695
Capital début d'exercice	16 723 712	15 113 740	13 778 214
Souscriptions	3 397 185	1 847 247	1 508 428
Remboursements	-386 307	-237 275	-172 902
Capital fin d'exercice <i>Croissance</i>	19 734 590 18%	16 723 712 10,65%	15 113 740 9,69%
Réserve légale	26 997	26 997	26 997
Réserve générale	269 790	299 511	267 512
Dettes >1 an	106 768	18 386	18 412
Résultat provisoire	- 29 721	115 242	107 034
TOTAL PASSIF	20 138 145	17 183 848	15 533 695

* En raison d'un changement des règles comptables d'Oikocredit International, les achats ne sont traités que le premier jour du mois. Par conséquent, les actions Oikocredit émises en décembre sont toujours incluses dans le solde bancaire de fin de mois et ce solde est beaucoup plus élevé que les années précédentes.

Compte de résultat

Les dépenses en 2020 ont été inférieures à celles prévues au budget. Ceci est principalement dû au fait que les mesures corona ne nous ont pas permis d'exécuter nos plans de marketing prévus.

Toutefois, du côté des revenus, Oikocredit EDCS U.A. n'a pas versé de dividende en 2020, par mesure de prudence en raison de la situation incertaine due au Corona au printemps 2020. Ce dividende représentant la majeure partie du revenu annuel d'Oikocredit Belgique, le résultat pour 2020 est, par conséquent, négatif de -29 721 €. Sur base de ce résultat, il sera proposé à l'Assemblée générale de ne pas distribuer de dividende aux actionnaires pour 2020.

Oikocredit-be sces			
Compte de résultats	2020	2019	2018
Dividendes	0	146 957	129 963
Revenus financiers	21,80	10	
Revenus exceptionnels			457
Winter meeting & conférence		36 773	
Autres revenus	3 788	6 451	
Intervention O.I.	108 959	115 270	84 481
Revenus	112 769	305 461	214 901
Frais généraux	135 250	150 692	120 603
Assurances	1 252	1 366	1 364
Honoraires	5 494	5 085	8 148
Frais financiers	494		174
Impôts	0*	868	868
Charges	142 490	158 010	131 157
Résultat	- 29 721	147 451	83 744
Réserves	- 29 721	32 209	-23 291
Dividende	0	115 242	107 034

En 2020, à la suite d'un contrôle fiscal, Oikocredit-be sces a reçu un redressement fiscal de 80 167 € sur les années fiscales 2017 et 2018. Le conseil d'administration étant d'avis qu'il s'agit d'un redressement injustifié basé sur des informations incomplètes concernant le statut fiscal d'Oikocredit International, il a été décidé de déposer un recours avec toutes les informations disponibles concernant le statut fiscal d'Oikocredit International. Il a également été décidé de ne pas prendre en compte cet impôt supplémentaire comme une perte, mais de le compenser par une régularisation attendue.

2. Rapport relatif aux retraits effectués au cours de l'année écoulée (en application de l'article 6.120 §2 du Code des Sociétés et du Code des Associations)

La loi sur les sociétés et les associations exige que l'organe de gestion fasse rapport à l'assemblée générale sur les demandes de retrait au cours de l'année écoulée. Conformément à nos statuts et à notre règlement d'ordre intérieur, le conseil d'administration autorise les retraits sur base mensuelle. Le conseil d'administration a, conformément à la loi, tenu compte pour cette décision des perspectives de liquidité et de la solidité de l'entreprise. En 2020, des retraits ont été autorisés pour un montant total de 386.307 €. Au cours de l'année écoulée, il y a également eu 3.397.187 € d'admissions et chaque mois, le montant total des rentrées a dépassé le montant des retraits. La solidité d'Oikocredit-be est assurée car la société dispose de bénéfices non répartis suffisants pour financer ses opérations. La valeur réelle d'une action d'Oikocredit International est également supérieure de 10,50 € par rapport à la valeur comptable de 200 € et la liquidité d'Oikocredit International est suffisante pour répondre aux demandes de retrait.

Le conseil d'administration a donc accordé des retraits chaque mois et prévoit de poursuivre cette politique.

3. Evénements important survenus après la fin de l'année fiscale

Nous n'avons pas reçu de communication au sujet d'événements importants survenus après la fin de l'année fiscale qui requièrent une mention ou une adaptation des comptes annuels au 31 décembre 2020.

4. Information relative à la recherche et au développement

Pas d'application.

5. Succursales

Oikocredit-be n'a pas de succursales.

6. Justification de continuité

Etant donné les résultats positifs engrangés dans le passé, il n'y a pas d'obligation formelle de justifier les règles d'évaluation, la continuité étant garantie. La coopérative dispose à ce jour d'un capital solide et de liquidités suffisantes pour financer ses activités.

7. Utilisation d'instruments financiers

Les créances et dettes sont contrôlées en interne sur une base ad hoc.

La coopérative n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Les participations prises par la coopérative sont reprises dans les actifs financiers immobilisés.

En ce qui concerne les risques (risque de prix, de crédit, de liquidités et de trésorerie), voir la note d'information publiée, dans laquelle figure une description des risques susmentionnés ainsi que la politique de la coopérative en la matière.

8. Rapport spécial du Conseil d'administration

Nous renvoyons au document en annexe dans lequel le Conseil d'administration fait rapport de la manière dont la coopérative a suivi l'objet social qu'elle a établi conformément à sa reconnaissance et par lequel il est précisé que les dépenses en matière d'investissements, de frais de fonctionnement et de rémunérations sont affectées à la réalisation de l'objectif social.

Le Conseil d'Administration

Le 22 avril 2021